

Le projet d'éoliennes à Castel Coudiec a été abandonné

Bannalec - 02 Décembre



Le président de C du vent, Philippe Fatras (à gauche), et les membres de l'association, ont présenté la situation éolienne dans la commune et les perspectives du schéma éolien breton. |

L'assemblée générale de l'association C du vent s'est tenue vendredi soir, au restaurant Le Loge Beg, sous la présidence de Philippe Fatras et en présence d'une trentaine de personnes, dont des représentants des associations de Melgven, Scaër et Riec.

Après avoir dressé une rétrospective de l'année écoulée, le président a annoncé la nouvelle : au travers du courrier du promoteur VSB Énergies nouvelles à destination du maire, « **le permis de Castel Coudiec a été annulé par le tribunal administratif de Rennes. La société a donc renoncé à faire appel de cette décision. Le permis de Kerros, dont la réalisation était liée à celle de Castel Coudiec, peut encore être considéré comme à**

l'instruction, mais quelle que soit la décision à venir, je confirme à nouveau que nous ne donnerons plus aucune suite à ce projet ».

Mais Philippe Fatras a tout de suite fait une mise en garde, précisant que cette nouvelle pouvait être remise en cause. **« Le permis de Kerros est toujours soumis à l'instruction en préfecture. Cela veut dire que ce permis peut être éventuellement vendu à un autre promoteur pour construire des éoliennes. Il ne faut pas être pessimiste, mais cela pourrait arriver. »**

Il a ensuite parlé des deux panneaux « Non aux éoliennes » en place au carrefour du quartier de Logan. Philippe Fatras a fait savoir qu'il avait promis au président de la Cocopaq de les démonter. Mais de nombreuses voix se sont élevées dans l'assistance pour s'y opposer. Un débat s'est installé, qui l'a contraint à mettre la question au vote. À la majorité, les participants ont demandé à laisser les panneaux en place tant que le combat ne serait pas gagné définitivement.

Enfin, Philippe Fatras a tenu à parler du schéma éolien : **« Il autorise un développement éolien dans la totalité de la commune. L'association C du vent a attaqué en justice ce schéma éolien avec d'autres associations bretonnes. »** Par ailleurs il a tenu à souligner que **« l'association oeuvre en permanence et se tient informé sur tout ce qui a trait à l'éolien en France, et plus particulièrement en Bretagne ».**

<http://www.ouest-france.fr/le-projet-deoliennes-castel-coudiec-ete-abandonne-3023890>